

SOLUTIONS D'ASSURANCE BMS POUR VOUS ET VOTRE ORGANISATION

CETTE DEMANDE CONCERNE LA PÉRIODE DE COUVERTURE DU 31 MARS 2026 AU 31 MARS 2027.

Nom de l'organisation :

Nom de la personne à contacter :

Adresse postale de l'organisation :

Ville :

Province/Territoire :

Code postal :

Téléphone du bureau :

Téléphone portable :

Veuillez aviser BMS si les coordonnées de l'organisation ont changé afin de vous assurer de continuer à recevoir des renseignements concernant l'assurance de l'organisation.

Remarque : Cette assurance n'est offerte qu'aux organisations domiciliées au Canada. Veuillez confirmer que vous comprenez et acceptez les conditions d'admissibilité.

Renouvelez-vous cette police d'assurance?

Oui Non

Les polices ont une date d'expiration commune fixée au 31 mars. La prime peut être calculée au prorata si la couverture est souscrite en cours de période. Si vous renouvelez votre police d'assurance après sa date d'expiration et en dehors de la période de renouvellement, veuillez confirmer que vous comprenez que la date d'entrée en vigueur de cette police sera fixée à la date actuelle de la demande et à la réception du paiement.

Détails sur le membre

Votre organisation est-elle membre de Bénévoles Canada?

Oui Non

Veuillez fournir le numéro de membre de l'organisation :

Pour être admissible à cette police d'assurance, vous devez être membre de Bénévoles Canada. Vous devez maintenir votre adhésion à Bénévoles Canada pendant toute la durée de cette police d'assurance. Si vous n'êtes pas membre, cette police est nulle et non avenue. Veuillez confirmer que vous comprenez et acceptez les conditions d'admissibilité.

Détails de l'organisation

Veuillez sélectionner la catégorie qui décrit le mieux votre organisation :

- Arts et culture
- Sports et loisirs
- Éducation et recherche
- Universités et collèges

- Droit, assistance juridique et politique
- Subvention, collecte de fonds et promotion du bénévolat
- International
- Religion

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Santé | <input type="checkbox"/> Associations d'affaires, les associations professionnelles et les organisations syndicales |
| <input type="checkbox"/> Services sociaux | <input type="checkbox"/> Association communautaire/association de voisins |
| <input type="checkbox"/> Environnement | <input type="checkbox"/> Organisations professionnelles sujettes à un organisme de réglementation ou un comité de discipline |
| <input type="checkbox"/> Développement et logement | |
| <input type="checkbox"/> Organisations non classées ailleurs / autre (veuillez fournir des détails): | |

Décrivez brièvement les activités de l'organisation :

Revenu total pour le dernier exercice financier :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 0 \$ à 50 000 \$ | <input type="checkbox"/> 750 001 \$ - 1 000 000 \$ |
| <input type="checkbox"/> 50 001 \$ - 100 000 \$ | <input type="checkbox"/> 1 000 001 \$ - 2 000 000 \$ |
| <input type="checkbox"/> 100 001 \$ - 250 000 \$ | <input type="checkbox"/> 2 000 001 \$ - 3 000 000 \$ |
| <input type="checkbox"/> 250 001 \$ - 500 000 \$ | <input type="checkbox"/> 3 000 001 \$ - 5 000 000 \$ |
| <input type="checkbox"/> 500 001 \$ - 750 000 \$ | <input type="checkbox"/> 5 000 001 \$ et plus |
-

Indiquer l'excédent ou le déficit du dernier exercice (ex : indiquer -1 000 pour un déficit de 1 000 \$) :

Catégories particulières

Si votre organisation fait partie de l'une des catégories spéciales répertoriées ici, votre demande sera transmise à BMS pour un examen approfondi. Veuillez indiquer si votre organisation appartient à l'une des catégories suivantes :

- Commissions aéroportuaires
- Sociétés de condominiums
- Établissements d'enseignement/écoles et commissions scolaires
- Organismes d'investissement/organisations financières
- Organisations à but lucratif
- Hôpitaux, cliniques et autres centres médicaux
- Syndicats
- Groupes de pression
- Municipalités, administrations provinciales et fédérales (gouvernements)
- Partis politiques
- Organisations de développement de produits, y compris les tests et les normes
- Organismes de recherche
- Organisations non constituées en société

Détails sur la partie proposante

Les questions suivantes concernent la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants et la responsabilité civile générale pour les réclamations, les poursuites ou les actions en justice intentées contre l'organisation ou d'autres personnes proposées aux fins de l'assurance.

L'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants ou l'assurance responsabilité civile générale de votre organisation ont-elles déjà été refusées, annulées ou non renouvelées par un assureur? Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

L'organisation ou toute autre personne proposée aux fins de l'assurance ont-elles déjà fait l'objet ou font-elles actuellement l'objet d'une réclamation? Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

Des poursuites judiciaires ou des actions en justice ont-elles été déposées par l'organisation ou en son nom contre toute personne proposée aux fins de l'assurance? Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

Au cours des trois dernières années, l'organisation ou toute autre personne proposée aux fins de l'assurance ont-elles fait l'objet d'une enquête, d'une plainte, d'un avis de requête ou d'une audition de la part d'une autorité de réglementation fédérale ou provinciale? Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

L'organisation ou toute personne proposée aux fins de l'assurance ont-elles déjà fait l'objet d'allégations de négligence, par écrit ou verbalement, au cours des cinq dernières années? Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous connaissance d'un fait ou d'une circonstance impliquant l'organisation, ses administrateurs ou ses dirigeants, qui pourrait donner lieu à une réclamation ou prévoyez-vous que des réclamations seront déposées à l'encontre de votre organisation? Oui Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

Administrez-vous un régime d'assurance maladie pour vos employés? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom de votre fournisseur.

Assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants

Aperçu de la couverture :

Formulaire de politique	Réclamations faites
Frais juridiques encourus pour votre défense	En supplément des montants de garantie
Administrateur externe	Inclus
Responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi	Inclus
Responsabilité fiduciaire	Inclus
Frais de relations publiques	100 000 \$ au total
Territoire de couverture	Dans le monde entier

Personnes assurées

Toutes les personnes qui ont été, sont actuellement ou seront administrateurs, membres de la direction, employés, membres du personnel, membres du conseil d'administration et membres de comités de l'organisation ou de ses filiales

Garantie pour les réclamations de tiers en cas de discrimination

Inclus

Extension pour blessures corporelles

Inclus

Actes fautifs en matière de sécurité des données et de protection de la vie privée

250 000 \$

Période de déclaration prolongée

12 mois

Avez-vous besoin d'une assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants? Si oui, veuillez remplir les champs ci-dessous.

Oui Non

Évaluation matricielle annuelle des prix pour les administrateurs et les dirigeants d'organisations bénévoles désignées :

Chiffre d'affaires annuel	Limite de 500 000 \$	Limite de 1 000 000 \$	Limite de 2 000 000 \$	Limite de 3 000 000 \$	Limite de 5 000 000 \$
< 50 000 \$	<input type="checkbox"/> 282 \$	<input type="checkbox"/> 363 \$	<input type="checkbox"/> 599 \$	<input type="checkbox"/> 758 \$	<input type="checkbox"/> 1 079 \$
50 001 \$ - 100 000 \$	<input type="checkbox"/> 429 \$	<input type="checkbox"/> 585 \$	<input type="checkbox"/> 743 \$	<input type="checkbox"/> 858 \$	<input type="checkbox"/> 1 214 \$
100 001 \$ - 250 000 \$	<input type="checkbox"/> 550 \$	<input type="checkbox"/> 730 \$	<input type="checkbox"/> 1 135 \$	<input type="checkbox"/> 1 386 \$	<input type="checkbox"/> 2 273 \$
250 001 \$ - 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 623 \$	<input type="checkbox"/> 806 \$	<input type="checkbox"/> 1 260 \$	<input type="checkbox"/> 1 529 \$	<input type="checkbox"/> 2 526 \$
500 001 \$ - 750 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 907 \$	<input type="checkbox"/> 1 404 \$	<input type="checkbox"/> 1 680 \$	<input type="checkbox"/> 2 779 \$
750 001 \$ - 1 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 1 008 \$	<input type="checkbox"/> 1 546 \$	<input type="checkbox"/> 1 847 \$	<input type="checkbox"/> 3 032 \$
1 000 001 \$ - 2 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 1 212 \$	<input type="checkbox"/> 1 859 \$	<input type="checkbox"/> 2 222 \$	<input type="checkbox"/> 3 285 \$
2 000 001 \$ - 3 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 1 464 \$	<input type="checkbox"/> 2 222 \$	<input type="checkbox"/> 2 669 \$	<input type="checkbox"/> 3 538 \$
3 000 000 \$ - 5 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 1 756 \$	<input type="checkbox"/> 2 669 \$	<input type="checkbox"/> 3 204 \$	<input type="checkbox"/> 3 791 \$

Évaluation matricielle annuelle des prix pour les dirigeants et les administrateurs de centres de bénévolat désignés :

Chiffre d'affaires annuel	Limite de 500 000 \$	Limite de 1 000 000 \$	Limite de 2 000 000 \$	Limite de 3 000 000 \$	Limite de 5 000 000 \$
< 50 000 \$	<input type="checkbox"/> 208 \$	<input type="checkbox"/> 257 \$	<input type="checkbox"/> 420 \$	<input type="checkbox"/> 531 \$	<input type="checkbox"/> 756 \$
50 001 \$ - 100 000 \$	<input type="checkbox"/> 302 \$	<input type="checkbox"/> 411 \$	<input type="checkbox"/> 520 \$	<input type="checkbox"/> 617 \$	<input type="checkbox"/> 849 \$
100 001 \$ - 250 000 \$	<input type="checkbox"/> 386 \$	<input type="checkbox"/> 512 \$	<input type="checkbox"/> 764 \$	<input type="checkbox"/> 971 \$	<input type="checkbox"/> 1 591 \$
250 001 \$ - 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 438 \$	<input type="checkbox"/> 565 \$	<input type="checkbox"/> 883 \$	<input type="checkbox"/> 1 070 \$	<input type="checkbox"/> 1 769 \$
500 001 \$ - 750 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 636 \$	<input type="checkbox"/> 982 \$	<input type="checkbox"/> 1 177 \$	<input type="checkbox"/> 1 946 \$
750 001 \$ - 1 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 703 \$	<input type="checkbox"/> 1 082 \$	<input type="checkbox"/> 1 293 \$	<input type="checkbox"/> 2 122 \$

1 000 001 \$ - 2 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 848 \$	<input type="checkbox"/> 1 301 \$	<input type="checkbox"/> 1 556 \$	<input type="checkbox"/> 2 300 \$
2 000 001 \$ - 3 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 1 024 \$	<input type="checkbox"/> 1 557 \$	<input type="checkbox"/> 1 866 \$	<input type="checkbox"/> 2 477 \$
3 000 000 \$ - 5 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 1 230 \$	<input type="checkbox"/> 1 866 \$	<input type="checkbox"/> 2 242 \$	<input type="checkbox"/> 2 654 \$

Le saviez-vous? L'assurance protection juridique est incluse dans votre assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants. Elle offre les couvertures suivantes :

Recours en matière de licence obligatoire (défense)	150 000 \$ (défense) par réclamation
Litiges relatifs aux biens (poursuites/défense)	150 000 \$ par réclamation
Lésions corporelles (poursuite)	150 000 \$ par réclamation
Protection en cas de poursuite fiscale (défense)	150 000 \$ par réclamation

Les organisations ont également accès à :

Ligne d'assistance juridique illimitée

Accès illimité à la ligne d'assistance juridique. Les avocats du service d'assistance téléphonique fournissent des informations juridiques générales et une assistance pour toute question juridique. Veuillez noter que l'avocat ne donnera pas de conseils sur votre protection, ne prendra pas de décision concernant une demande d'indemnisation et n'examinera pas les documents.

Centre de documentation juridique

Accès illimité à une bibliothèque en ligne de documents juridiques, tous rédigés par des avocats, sous forme de modèles commentés et personnalisables. Parmi les exemples de modèles, citons les testaments et les procurations, les contrats de travail, les ententes de service, etc. Les documents sont basés sur les lois canadiennes et les meilleures pratiques juridiques. Ils peuvent être téléchargés et enregistrés en toute sécurité pour être consultés ou réutilisés ultérieurement.

Examen de documents juridiques

Accès à des avocats pour examiner un document juridique simple et vous vous fournira une copie annotée du document accompagnée de ses notes. Cela vous aidera à comprendre les répercussions générales que le document peut avoir sur vous.

Rédaction de lettres juridiques simples

Accès à des avocats qui rédigera une lettre juridique simple que vous pourrez envoyer. Ce service est destiné à vous aider à rédiger des documents simples, tels qu'une mise en demeure, une lettre de plainte, une lettre d'autorisation de voyage pour un enfant, une lettre de démission ou une lettre d'avertissement à un employé.

Assistance en matière de ressources humaines

Accès à une assistance en matière de ressources humaines qui vous permet de parler à un professionnel des ressources humaines, lequel peut vous fournir des informations sur les questions de ressources humaines qui ont une incidence sur votre entreprise.

Assurance erreurs et omissions

Votre organisation offre-t-elle des conseils professionnels, de la formation, des traitements, de la supervision ou des services de soins à des clients ou aux membres du public? Dans l'affirmative, votre organisation devrait envisager de souscrire une assurance des risques d'erreurs et d'omissions.

Les organismes sans but lucratif du domaine des services sociaux, des soins de santé ou de tout autre domaine qui fournit des services professionnels peuvent être exposés à des risques et devraient envisager de prendre une assurance des risques d'erreurs et d'omissions.

L'assurance erreurs et omissions (E&O) couvre la négligence réelle ou alléguée dans la prestation de services aux clients ou aux membres du public. Les services professionnels généralement couverts par l'assurance E&O comprennent les services rendus à des tiers ou les conseils qui leur sont donnés au nom de l'organisation. L'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants (D&O), quant à elle, couvre l'exécution des fonctions des administrateurs et des dirigeants et ne s'étend pas aux services professionnels.

L'assurance des risques d'erreurs et d'omissions peut offrir une protection financière essentielle aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif. L'assurance des risques d'erreurs et d'omissions fournit des fonds pour couvrir les honoraires des avocats, les frais de justice et même les frais de règlement ou de jugement liés aux accusations initiales.

Aperçu de la couverture :

Limite	Partage de la limite de responsabilité avec la responsabilité civile des dirigeants et administrateurs
Formulaire de politique	Réclamations faites
Frais de défense	En supplément des montants de garantie
Territoire de couverture	Monde entier sauf États-Unis
Période de déclaration prolongée	12 mois
Franchise	500 \$

Souhaitez-vous souscrire une assurance erreurs et omissions (E&O)? Si oui, veuillez remplir les champs ci-dessous. Oui Non

Chiffre d'affaires annuel	Limite de 500 000 \$	Limite de 1 000 000 \$	Limite de 2 000 000 \$	Limite de 3 000 000 \$	Limite de 5 000 000 \$
< 50 000 \$	<input type="checkbox"/> 300 \$	<input type="checkbox"/> 340 \$	<input type="checkbox"/> 425 \$	<input type="checkbox"/> 550 \$	<input type="checkbox"/> 700 \$
50 001 \$ - 100 000 \$	<input type="checkbox"/> 300 \$	<input type="checkbox"/> 340 \$	<input type="checkbox"/> 425 \$	<input type="checkbox"/> 550 \$	<input type="checkbox"/> 700 \$
100 001 \$ - 250 000 \$	<input type="checkbox"/> 250 \$	<input type="checkbox"/> 400 \$	<input type="checkbox"/> 495 \$	<input type="checkbox"/> 550 \$	<input type="checkbox"/> 750 \$
250 001 \$ - 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 395 \$	<input type="checkbox"/> 400 \$	<input type="checkbox"/> 495 \$	<input type="checkbox"/> 550 \$	<input type="checkbox"/> 750 \$
500 001 \$ - 750 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 450 \$	<input type="checkbox"/> 575 \$	<input type="checkbox"/> 750 \$	<input type="checkbox"/> 895 \$
750 001 \$ - 1 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 495 \$	<input type="checkbox"/> 595 \$	<input type="checkbox"/> 795 \$	<input type="checkbox"/> 900 \$
1 000 001 \$ - 2 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 595 \$	<input type="checkbox"/> 695 \$	<input type="checkbox"/> 825 \$	<input type="checkbox"/> 995 \$
2 000 001 \$ - 3 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 695 \$	<input type="checkbox"/> 795 \$	<input type="checkbox"/> 895 \$	<input type="checkbox"/> 1 100 \$
3 000 000 \$ - 5 000 000 \$	S/O	<input type="checkbox"/> 795 \$	<input type="checkbox"/> 895 \$	<input type="checkbox"/> 995 \$	<input type="checkbox"/> 1 200 \$

L'organisme assuré exerce-t-il l'une des activités suivantes : Oui Non

- Services ou conseils juridiques, d'investissement ou d'autres domaines financiers
- Services de construction, y compris services d'architecture, d'ingénierie ou d'arpentage
- Services médicaux ou autres services de soins de santé
- Services-conseils en immigration
- Courtage en assurance ou en prêts hypothécaires
- Services d'agence de voyages

- Tout service professionnel nécessitant une licence spécifique

Dans l'affirmative, l'organisme souscrit-il une police d'assurance erreurs et omissions distincte couvrant ces services professionnels?

Oui Non

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale protège l'organisation contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels qu'elle pourrait avoir causés à une autre personne en raison de ses activités et/ou de l'état de ses locaux.

L'assurance responsabilité civile générale est recommandée à la plupart des organisations, y compris, mais pas seulement, celles qui :

- Louent ou possèdent un bureau
- Interagissent avec des clients ou des membres du public
- Tiennent des événements ou assistent à des événements

Si votre organisme a des biens à assurer (bureaux, ordinateurs, chaises, etc.), BMS vous recommande d'acheter le Forfait bureau, car une police d'assurance de la responsabilité civile générale indépendante pourrait ne pas offrir une protection suffisante.

Pour ce faire, vous pouvez remplir une proposition distincte. Si vous avez l'intention de souscrire une police d'assurance des bureaux, veuillez ne pas remplir la section suivante.

Si vous préférez parler à un courtier, veuillez communiquer avec BMS par téléphone, au 1-844-294-2715 ou par courriel, à sousnotreaile@bmsgroup.com.

Aperçu de la couverture :

Formulaire de politique	Sur la survenance des dommages
Produits et opérations achevées	Jusqu'au montant de garantie de la police sélectionné
Préjudice personnel et préjudice découlant d'une activité de publicité	Jusqu'au montant de garantie de la police sélectionné
Automobile de non-propriétaire	2 000 000 \$
Dommages aux véhicules loués	40 000 \$
Responsabilité civile des locataires	500 000 \$
Responsabilité patronale éventuelle	1 000 000 \$
Passif au titre des avantages sociaux	1 000 000 \$
Frais médicaux	25 000 \$ par accident
Franchise	1 000 \$

Les avenants d'exclusion :

Abus

Les organisations suivantes ne sont pas admissibles à la protection :

- Ressources d'hébergement
- Soins palliatifs
- Centres d'hébergement et de soins de longue durée
- Garderies
- Services à la jeunesse – centres d'hébergement et de dépannage pour les jeunes/jeunes à risque

Veuillez confirmer que votre organisation ne fait pas partie de l'une de ces catégories.

Souhaitez-vous souscrire une assurance responsabilité civile générale pour votre organisation?
Si oui, veuillez remplir les champs ci-dessous.

Oui Non

Chiffre d'affaires annuel	2 000 000 \$ par réclamation / 2 000 000 \$ au total	5 000 000 \$ par réclamation / 5 000 000 \$ au total
< 200 000 \$	<input type="checkbox"/> 500 \$	<input type="checkbox"/> 794 \$
200 001 \$ à 300 000 \$	<input type="checkbox"/> 627 \$	<input type="checkbox"/> 923 \$
300 001 \$ à 400 000 \$	<input type="checkbox"/> 697 \$	<input type="checkbox"/> 994 \$
400 001 \$ à 1 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 783 \$	<input type="checkbox"/> 1 080 \$

Veuillez indiquer le revenu de l'organisme, s'il est supérieur à 1 000 000 \$:

Les bénévoles participent-ils à des activités dangereuses ou à des activités manuelles/physiques nécessitant une expertise spécialisée? Oui Non
Si oui, veuillez fournir des détails.

L'organisation est-elle impliquée dans la fabrication, la modification, la distribution ou la vente de produits? Oui Non
Si oui, veuillez fournir des détails.

L'organisation est-elle impliquée dans des ventes ou des activités à l'étranger? Oui Non
Si oui, veuillez fournir des détails.

L'organisation dispose-t-elle d'un bureau à l'étranger ou se déplace-t-elle à l'extérieur du Canada? Oui Non
Si oui, veuillez fournir des détails.

Autres sites

L'organisation loue-t-elle/exploite-t-elle un deuxième emplacement pour lequel elle a besoin d'une assurance responsabilité civile générale? Dans l'affirmative, la limite de responsabilité civile générale sera partagée avec votre établissement principal. Oui Non

REMARQUE : cela ne s'applique pas aux lieux où se déroulent des événements temporaires.
Veuillez saisir l'adresse de l'emplacement ci-dessous :

Adresse postale :

Ville :

Province/Territoire :

Code postal :

Limite par événement	Prime
2 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 119 \$
5 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 297 \$

Les événements/activités suivants ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile générale :

Traîne sauvage	Services à la jeunesse - centres d'hébergement et de dépannage pour les jeunes/jeunes à risque
Football sans contact	Spectacles aériens/expositions aéronautiques, y compris les montgolfières
Armes à feu ou contacts avec des armes à feu	Saut à l'élastique
Protestations/manifestations	Événements automobiles (courses, main de poker, tire de tracteurs)
Nuitées/retraites	Murs d'escalade portatifs
Compétitions de planche à roulettes	Concours de carambolage
Camps d'été	Festivals de bateaux-dragons
Ressources d'hébergement	Alpinisme
Soins palliatifs	Expositions impliquant des armes à feu
Centres d'hébergement et de soins de longue durée	Feux d'artifice ou effets ou spectacles pyrotechniques
Activités utilisant des structures et jeux gonflables	Reconstitutions historiques/reconstitutions de batailles
Garderies	Rodéos
Fêtes foraines itinérantes/manèges/taureaux mécaniques	Courses ou événements de motoneige (y compris randonnées de poker)
Hypnotiseurs	Recherche et sauvetage
Risques liés aux jeux	Ski alpin/planche à neige
Glissoires d'eau/parcs aquatiques/sports nautiques/activités nautiques	Planche aérotractée/paravoile
Sports de contact	Événements équestres
Arts martiaux mixtes, rugby	Boxe; football (avec contact); hockey (avec contact)
Descente en eau vive; tyroliennes; escalade sur glace; pêche sur glace; alpinisme; planche aérotractée; paravoile	Événements nautiques non organisés par un exploitant tiers titulaire d'une licence et assuré
Rassemblements de nature politique ou religieuse	Lancer de la hache (lorsqu'ils ne sont pas organisés dans un lieu tiers assuré)
Exposition à l'étranger	

Je comprends que les événements/activités ci-dessus sont exclus de la police d'assurance responsabilité civile générale.

Si vous avez besoin d'une assurance pour un événement correspondant aux descriptions ci-dessus, veuillez communiquer avec BMS.

Votre organisation a-t-elle un événement de prévu? Veuillez répondre « Non » si tous les détails relatifs à votre événement ne sont pas encore finalisés. Veuillez contacter BMS une fois que ce sera fait et au moins un mois à l'avance pour vous assurer de disposer d'une protection adéquate. Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes. Oui Non

Certains événements accueilleront-ils plus de 500 personnes? Oui Non

De l'alcool sera-t-il servi lors de l'événement? Oui Non

Si oui, veuillez confirmer si le lieu de l'événement s'expose à des risques liés au service de boissons alcoolisées pour lesquels il pourrait être tenu responsable.

Si les réponses ci-dessus changent au cours de l'année, veuillez communiquer avec BMS avant la tenue de l'événement pour vous assurer d'être adéquatement protégé.

Assuré(s) supplémentaire(s)

Ne remplissez cette section que si vous êtes contractuellement tenu d'ajouter un Assuré supplémentaire à votre police d'assurance responsabilité civile générale. L'ajout d'un assuré supplémentaire offre une couverture d'assurance responsabilité civile limitée à l'assuré supplémentaire tiers, mais uniquement en ce qui concerne la responsabilité civile générale résultant de vos activités / de votre occupation. Veuillez noter que tout assuré supplémentaire est tenu de souscrire sa propre assurance responsabilité civile générale.

Je comprends et j'accepte les conditions décrites ci-dessus.

Nom :

Adresse :

Ville :

Province/Territoire :

Code postal :

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

La cyber-responsabilité reste un domaine de risque en constante évolution. Vous avez accès à une politique complète de responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée pour vous protéger contre les réclamations découlant du vol, de la perte ou de la divulgation non autorisée d'informations identifiables, qui comprend une couverture de première et de tierce partie et des services d'intervention en cas de violation de la vie privée.

Cette police est conçue pour fournir une protection contre le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de données personnelles identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et pour atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Réponse aux violations

Coûts supplémentaires liés à la réponse en cas d'atteinte

500 000 \$

Juridique, médico-légal et relations publiques/gestion de crise	250 000 \$
Personnes informées	5 000 (Individuel), 100 000 (Entreprise)
Limite agrégée de responsabilité de la police	1 000 000 \$
Dommages subis par l'assuré	
Pertes d'exploitation - résultant d'une violation de la sécurité des données	100 000 \$
Perte due à un acte de cyberextorsion	500 000 \$
Coûts de récupération des données	100 000 \$
Responsabilité	
Responsabilité relative aux données et au réseau	1 000 000 \$
Frais de défense et sanctions réglementaires	1 000 000 \$
Obligations et coûts liés aux cartes de paiement	1 000 000 \$
Responsabilité visant les médias	1 000 000 \$
Criminalité informatique	
Instruction frauduleuse *	Disponible moyennant une prime supplémentaire
Fraude liée aux transferts de fonds	Inclus avec la protection contre les instructions frauduleuses
Fraude aux télécommunications	100 000 \$
Récompense en cas d'acte criminel	50 000 \$
Réparation de matériel informatique	Inclus
Franchises	
Chaque incident	1 000 \$
Personnes informées	100

Souhaitez-vous souscrire une couverture de la responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée? Si oui, veuillez sélectionner une option ci-dessous. Oui Non

Revenu brut	Prime annuelle
0 à 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 675 \$
500 001 \$ à 1 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 023 \$
1 000 001 \$ à 1 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 284 \$
1 500 001 \$ à 2 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 578 \$
2 000 001 \$ à 2 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 776 \$
2 500 001 \$ à 3 000 000 \$	<input type="checkbox"/> 1 873 \$
3 000 001 \$ à 3 500 000 \$	<input type="checkbox"/> 2 017 \$

3 500 001 \$ à 4 000 000 \$

2 159 \$

4 000 001 \$ à 4 500 000 \$

2 298 \$

4 500 001 \$ à 5 000 000 \$

2 434 \$

Plus de 5 000 001 \$

Référence

Une réclamation ou un procès concernant le cyberspace a-t-il été intenté contre vous/votre entreprise, ou une telle réclamation est-elle actuellement en cours contre vous/votre entreprise? Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations susceptibles de donner lieu à une réclamation à votre encontre ou à l'encontre de votre entreprise? Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Avez-vous/votre entreprise a-t-elle déjà été victime d'une violation de la cybersécurité/atteinte à la vie privée et/ou d'un incident de sécurité du réseau dans le passé, ou une telle plainte a-t-elle été déposée contre vous/votre entreprise? Si oui, veuillez fournir des détails.

Oui Non

Énoncé des faits, y compris les conditions préalables

Les éléments suivants constituent d'importantes stratégies d'atténuation des risques et sont exigés par l'assureur pour que la couverture soit garantie. Veuillez confirmer l'exactitude de ce qui suit :

LA COUVERTURE AU TITRE DE LA PRÉSENTE POLICE EST SOUMISE À LA CONDITION PRÉALABLE QUE TOUS LES POINTS CI-DESSOUS SOIENT REMPLIS. SI L'UNE DES DÉCLARATIONS CI-DESSOUS N'EST PAS REMPLIE, AUCUNE COUVERTURE NE SERA FOURNIE AU TITRE DE LA PRÉSENTE POLICE POUR TOUT DOMMAGE, FRAIS DE RÉCLAMATION, PÉNALITÉS, SERVICES D'INTERVENTION EN CAS D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE, FRAIS ET COÛTS LIÉS AUX AMENDES PCI, PERTES LIÉES À LA CYBER-EXTORSION, PERTES LIÉES À LA PROTECTION DES DONNÉES, PERTES LIÉES À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ.

Veuillez confirmer l'exactitude des informations suivantes :

Je mets/mon entreprise met en œuvre des mesures de contrôle des pertes telles que : un logiciel antivirus, un pare-feu et l'installation régulière de correctifs logiciels.

Je sauvegarde/mon entreprise sauvegarde régulièrement des données de nature délicate dans un endroit séparé qui ne serait pas affecté par un problème survenant dans notre environnement réel.

J'utilise (ou mon entreprise utilise) l'authentification multi-facteurs (AMF) pour les services basés sur l'infonuagique (tels que l'accès aux comptes de messagerie basés sur l'infonuagique) et pour tous les accès à distance à votre réseau ; ou si non, j'utilise (ou mon entreprise utilise) Jane, Clinicmaster, owl practice ou Practiceperfect.

Pour les systèmes qui disposent uniquement d'un réseau sur site : je/ma société n'autorise l'accès à distance à notre environnement qu'au moyen d'un réseau privé virtuel (RPV). Remarque : cela ne s'applique pas si vos systèmes sont entièrement infonuagiques.

Je confirme que les déclarations ci-dessus sont véridiques et exactes.

Je confirme également ce qui suit :

Au moins une fois par an, je participe ou mon entreprise participe à une formation de sensibilisation à la cybersécurité, y compris à la lutte contre l'hameçonnage. Pour les entreprises, cette formation s'adresse à toutes les personnes qui ont accès au réseau de l'organisation ou à des données confidentielles/personnelles. Des ressources sont disponibles sur le site www.getcybersafe.gc.ca.

Je confirme également ce qui suit.

***Garantie supplémentaire disponible – Instructions frauduleuses / Fraude par transfert de fonds**

Si vous/votre entreprise virez des fonds, BMS vous recommande d'envisager d'ajouter une garantie contre les instructions frauduleuses/virements de fonds.

L'assurance contre la fraude prévoit un montant de garantie pouvant atteindre 100 000 \$ pour les réclamations résultant directement du fait que vous ou votre entreprise assurée avez viré, payé ou livré des fonds ou des valeurs à la suite d'une fraude au président (c. à d. un ordre de virement frauduleux par écrit, fourni par voie électronique [y compris par courriel ou par Internet] ou par téléphone, transmis par une personne prétendant être un fournisseur, un client ou un employé autorisé, et qui a pour but d'induire en erreur un Assuré par la présentation inexacte d'un fait important sur lequel cet Assuré peut se fier de bonne foi).

Fraude par transfert de fonds a désigné la perte de fonds ou de valeurs contenues dans un compte de virement d'une institution financière résultant d'un ordre de virement frauduleux transmis par un tiers à une institution financière ordonnant à celle-ci de virer, payer ou livrer des fonds ou des valeurs à partir de tout compte détenu par vous ou votre entreprise auprès de cette institution, sans que vous ou votre entreprise assurée n'en ayez connaissance ou n'y consentiez.

Limite de 25 000 \$ pour 230 \$/an

Limite de 100 000 \$ à partir de 335 \$/an

Souhaitez-vous que BMS vous contacte au sujet d'un devis pour la couverture des instructions frauduleuses? Si oui, un questionnaire supplémentaire doit être rempli et vous sera envoyé séparément.

Oui Non

Déclaration et garantie

SANS RESTRICTION À TOUT AUTRE RECOURS À LA DISPOSITION DES ASSUREURS, L'ASSURANCE PROPOSÉE NE COUVRIRA AUCUNE RÉCLAMATION DONT TOUTE PERSONNE PROPOSÉE AUX FINS DE CETTE ASSURANCE A CONNAISSANCE NI AUCUNE RÉCLAMATION RÉSULTANT DE FAITS OU DE CIRCONSTANCES DONT TOUTE PERSONNE PROPOSÉE AUX FINS DE CETTE ASSURANCE A CONNAISSANCE.

Le soussigné, membre de la direction de l'organisation, au nom de l'organisation et de toute personne proposée aux fins de cette assurance, déclare qu'à sa connaissance, les déclarations figurant dans les présentes sont vraies et exactes et que des efforts raisonnables ont été déployés pour obtenir suffisamment d'informations de la part de toute personne proposée aux fins de cette assurance de manière à remplir correctement et avec précision ce formulaire de proposition. Le soussigné s'engage en outre à signaler immédiatement par écrit à l'assureur tout changement important dans la situation du proposant survenu entre la date de la présente proposition et la date d'effet de la police, qui rendrait la présente proposition inexacte ou incomplète. Bien que la signature du présent formulaire n'engage pas le soussigné en faveur de l'organisation ou de toute personne proposée aux fins de cette assurance, le soussigné, au nom des personnes proposées aux fins de cette assurance et de l'organisation, convient que le présent formulaire et les informations fournies conformément aux présentes constituent la base du contrat en cas d'émission d'une police et accepte que le présent formulaire soit annexé à la police et en fasse partie intégrante.

Le soussigné déclare :

Je déclare qu'au cours des cinq dernières années, aucun assureur n'a annulé, refusé ou refusé de me/nous délivrer une quelconque forme d'assurance responsabilité civile ou assurance des biens et que la présente proposition fait état des risques connus à la date de la présente proposition.

Je déclare que les déclarations faites ici sont vraies et exactes à tous les égards, et je demande, par la présente, un contrat d'assurance qui doit reposer sur la véracité des dites déclarations.

L'envoi de ce formulaire n'engage pas la partie proposante ou l'organisation à souscrire l'assurance, mais il est convenu que ce formulaire sera la base du contrat si une police est émise.

La prime d'assurance est entièrement conservée et non remboursable, conformément à la législation.

IMPORTANT : Cette proposition doit être remplie par le directeur général, un membre du conseil d'administration ou un autre membre de la direction/administrateur autorisé au nom du proposant. En choisissant dans le menu déroulant ci-dessous, le proposant certifie que le présent formulaire a été dûment rempli par le directeur général, un membre du conseil d'administration ou un membre de la direction/administrateur autorisé.

Signé par :

Poste :

Date :

Informations sur le paiement

Les taxes applicables seront ajoutées au besoin. Des frais de service de 30 \$ s'appliquent à tous les achats, SAUF lorsque l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants est souscrite seule.

Divulgarion des frais (tous les produits disponibles sont énumérés ci-dessous, quelle que soit la sélection)

Ligne de couverture	Prime	Commission (incluse dans la prime)
Assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants	Par demande	25%
Assurance frais juridiques	Par demande	25%
Assurance erreurs et omissions	Par demande	25%
Assurance responsabilité civile générale	Par demande	25%
Cybersécurité et atteinte à la vie privée	Par demande	25%

Pour plus d'informations sur la rémunération des courtiers, [veuillez cliquer ici](#).

Comment finaliser votre achat :

Votre demande sera examinée par un courtier. Une fois approuvée, vous recevrez un courriel de BMS Canada Services de Risque Ltée (noreply@moneris.com) contenant votre devis d'assurance et un lien de paiement sécurisé. Veuillez noter que la couverture n'est effective qu'après réception du paiement.